



Laurent WAUQUIEZ
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Installation des nouveaux directeurs d'unité mixte de recherche
Muséum, mardi 17 janvier 2012, 10h45

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Président du CNRS,
Mesdames et messieurs les directeurs d'unité mixte de recherche,
Mesdames et Messieurs,

Notre réunion constitue une **grande première**. C'est la première fois que les directeurs d'unités mixtes de recherche sont nommés dans une procédure associant le CNRS et les universités. C'est aussi la première fois que le CNRS et la CPU installent ensemble les directeurs. Cette double nouveauté est un symbole fort de la stratégie collective qui constitue désormais l'épine dorsale de notre paysage de recherche.

Ce n'est pas un hasard si cette réunion a lieu au **Muséum national d'histoire naturelle**, cet ensemble unique au monde qui abrite un organisme de recherche à la pointe de la recherche sur la biodiversité. Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche investit massivement pour le réhabiliter et rénover ses laboratoires, avec un financement de 17M€ par an. C'est la marque de notre détermination à placer la recherche et l'innovation au cœur de notre stratégie nationale.

Je souhaite profiter du fait que vous soyez tous rassemblés aujourd'hui pour rappeler les principaux aspects sur lesquels notre paysage de la recherche s'est métamorphosé (I). Je donnerai ensuite un coup de projecteur sur un sujet majeur, qui n'a rien de secondaire car il a un impact direct sur vos activités : la simplification de la gestion administrative (II).

I. Notre paysage de recherche se métamorphose en profondeur.

1. Ensemble, nous avons défini **une stratégie nationale de recherche et d'innovation** fondée sur trois axes [*la santé, le bien-être, l'alimentation et les biotechnologies ; l'urgence environnementale et les écotechnologies ; l'information, la communication et les nanotechnologies*]. Nous avons clarifié le paysage, nous l'avons rendu plus lisible.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, **les organismes de recherche se sont regroupés** au sein de 5 alliances, et le CNRS et l'INSERM se sont réorganisés en instituts thématiques. Des instituts puissants, c'est le meilleur levier pour remplir 3 missions essentielles : développer des actions pluridisciplinaires ; structurer un dialogue stratégique avec l'université et le monde économique ; prendre des risques pour relever les grands défis du XXI^e siècle.

2. **Avec l'autonomie, nos universités sont au cœur de notre système de formation et de recherche.** Elles se sont structurées pour renforcer leur mission de recherche. Je pense à ce que fait l'université Aix-Marseille, avec des appels à projets internes et des chaires d'excellence.

Nous avons réussi à **faire tomber les murs entre les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche.** Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) rassemblent les forces de toutes les disciplines, des universités, des grandes écoles et des organismes de recherche. Les accords-cadres entre la CPU et les organismes sont une belle avancée en ce sens : tout en renforçant les liens entre la formation et la recherche, ils améliorent l'organisation des unités de recherche.

3. Cette métamorphose s'est faite avec des **moyens importants**, même si ces efforts sont à poursuivre. Conformément à l'engagement du Président de la République, les moyens de fonctionnement ont progressé de 9 Mds€ sur 2007-2012. Ces 9 mds€ sont complétés par les 5 Mds€ de l'Opération campus, qui ont un impact direct sur votre quotidien : les laboratoires de Toulouse-le Mirail (525 M€) et de l'ENS Lyon (575 M€) seront réhabilités, comme ceux de villes moyennes, telle Clermont-Ferrand et son laboratoire Magma et Volcan. Enfin, les 22 mds€ des investissements d'avenir ont suscité un engouement exceptionnel. 13 Mds€ ont déjà été engagés. Quelqu'un parmi vous s'est ainsi investi sur le projet « bio-imaging », qui va révolutionner notre compréhension du vivant.

La France a ainsi l'un des niveaux d'investissement dans la recherche publique les plus élevés de l'OCDE (0,88 % du PIB en 2010), bien que l'investissement des entreprises en R&D reste encore insuffisant. Derrière ces chiffres, il y a des réalités : une hausse de 25% en moyenne du budget des universités, des carrières plus attractives, comme une revalorisation de 12 à 25% des salaires en début de carrière, des chaires mixtes entre les universités et les organismes.

II. Parmi ces transformations, une me tient particulièrement à cœur : secouer les rigidités administratives pour **vous simplifier la vie en simplifiant la gestion de vos unités**. Ce n'est pas un petit sujet. Les chercheurs doivent pouvoir se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire leurs activités scientifiques. La simplification est la priorité des années à venir.

1. Des **progrès réels** ont été accomplis depuis 2008 et la remise du rapport d'Aubert à Valérie PECRESSE. L'Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements d'enseignement supérieur (AMUE), la CPU et des organismes comme le CNRS ont mené ensemble des travaux prometteurs. Nous devons poursuivre. Je l'ai annoncé hier : le ministère est prêt à renforcer son soutien financier pour aider l'AMUE à développer son plan stratégique.

1° Nous allons déployer dans les mois à venir de **nouveaux systèmes d'information** (DIALOG, Geslab, Caplab) pour simplifier le dialogue budgétaire, la gestion des projets des laboratoires et le compte rendu d'activité. Vous allez pouvoir dialoguer sur vos moyens à partir des mêmes données, suivre les budgets dans le même format pour le CNRS et l'université, construire une description homogène et unique de vos activités scientifiques.

2° La **délégation globale de gestion** va permettre de limiter le nombre de tuyaux d'orgue. Nous avons beaucoup progressé. Pour aller plus loin, je suggère d'être pragmatique et de nous affranchir de la règle voulant que l'hébergeur soit le gestionnaire. Il faut aussi continuer à déployer des **plateformes de service partagé**, comme à Strasbourg par exemple, mais aussi développer les délégations en matière administrative. Cette délégation fonctionne bien ; pourtant, elle est encore trop rarement pratiquée. Je souhaite que vos tutelles vous permettent d'en bénéficier au plus vite.

3° Nous avons développé les **cartes « affaires » et les cartes « achats »**, qui facilitent vos commandes quotidiennes. J'invite les chefs d'établissement qui n'y ont pas recours à les déployer. Pour vous faciliter l'accès aux cartes « achat », l'AMUE va mettre en place un accord-cadre couplé à une facturation dématérialisée. Étant acheteur public, je sais combien les règles des marchés publics sont contraignantes. J'invite vos chefs d'établissement à voir s'il est possible de vous désigner comme « personne responsable du marché » au sens du code des marchés publics. Vous seriez ainsi plus autonomes dans vos achats. D'autres pistes peuvent être creusées, comme les groupements d'achats ou leur mutualisation.

2. Ces chantiers en cours sont des améliorations très concrètes pour la vie des laboratoires. Pour les compléter, je propose de prendre **deux types d'initiative**.

1° Faire de la simplification un objectif de notre politique de recherche, avec des éléments d'incitation. Je propose de:

-lancer un prix annuel de la simplification, auquel pourront concourir tous les établissements (sur le modèle des « Mariannes d'Or » des collectivités locales)

-créer un observatoire de la simplification, pour accompagner les initiatives et formuler des propositions, notamment en vue d'améliorer les fonctions d'appui à la recherche, auxquelles je suis très attaché.

-Je demanderai également à l'AERES d'inscrire la simplification dans ses critères d'analyse des établissements.

2°. Engager une réflexion pour simplifier le financement sur projets.

Le sujet européen est bien connu et je suis totalement mobilisé pour faire valoir à Bruxelles un intense lobbying sur ce sujet. Concernant le financement sur projet en France, nous aurons d'ici deux semaines un nouveau directeur de l'ANR et nous signerons très rapidement un contrat avec l'établissement. Je demanderai que des propositions de simplification me soient adressées dans les meilleurs délais.

Il faut simplifier ce qui est demandé lors du dépôt des projets. Je préconise l'instauration d'un dossier unique, ou au moins d'un tronc commun pour la partie administrative, qui prendrait la forme d'un formulaire CERFA universel. Les unités de recherche doivent perdre moins de temps sur les demandes initiales. Des compléments peuvent facilement être demandés une fois les projets retenus. Il faut aussi alléger ce qui est demandé quand le projet est sélectionné (compte rendus d'activité, justificatif de dépenses...) L'ANR y est prête. Je vais lui demander de formuler des propositions d'ici un mois, en particulier pour réduire le nombre de contrôles. C'est la confiance envers nos équipes de recherche qui doit prévaloir.

C'est par ce message de confiance et d'optimisme que je souhaite terminer. Notre investissement sans précédent dans la recherche est la marque de la **confiance** que nous vous accordons, que le pays vous accorde. Les nombreuses distinctions internationales que vous remportez, la présence de la recherche française dans les publications scientifiques mondiales, l'engouement des investissements d'avenir : tout illustre votre dynamisme, votre enthousiasme, votre capacité à relever les défis du XXI^e siècle. La France est fière de ses chercheurs. J'en suis convaincu : la réponse aux questions que se pose la France sur son avenir passe par un investissement massif dans la recherche. Nous croyons que l'avenir de la France est là, dans vos laboratoires, dans vos unités de recherche, partout sur le territoire. Vous êtes notre priorité.

Je vous remercie.